Parcours d'éducation culturelle et artistique

Les fondations sont là, il reste à construire…

Les opérateurs culturels sont prêts à coordonner leurs actions vers les écoles. Les référents culturels engagés par les réseaux sont prêts à aider les enseignants dans leurs projets. Les fondations du PECA sont jetées. Après le maternel, il concernera le primaire dès cette année.

Projet du Pacte pour un Enseignement d'excellence, le Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) se déploie progressivement. Initié au maternel depuis la rentrée 2020, il touchera le début de l'enseignement primaire en cours d'année 2021-2022, et concernera tout le tronc commun en 2030-2031.

Le PECA s'appuie sur plusieurs éléments : le référentiel de l'éducation artistique et culturelle [(1)], les « consortiums » d'opérateurs culturels désignés dans chacune des dix zones d'enseignement et les « référents culturels » engagés au sein des réseaux d'enseignement (lire en pages 5 et 6).

Se basant sur le référentiel de l'éducation culturelle et artistique, les enseignants ont à identifier les contenus et objectifs fondamentaux de ce cursus, à encourager le développement de compétences transversales, à fournir des illustrations en matière d'art et de création culturelle, mais aussi à opérer des croisements entre disciplines.

Les consortiums d'opérateurs culturels, actifs depuis fin 2020 dans les dix zones d'enseignement, s'emploient à coordonner l'offre destinée aux publics scolaires, à stimuler (y compris en les finançant) l'émergence de projets PECA et à faciliter leur mise en place au sein des écoles. Ils sont également chargés de créer dans chaque zone une « plateforme PECA ». On lira en pages 6 et 7 qu'ils ont déjà commencé à mobiliser les acteurs culturels.

Des référents culturels au sein des réseaux

Les référents culturels engagés au sein des réseaux (25 actuellement et 40 à terme) siègeront au sein de ces plateformes et seront les interfaces entre opérateurs culturels et monde scolaire. Emmanuelle Detry, coordinatrice des référents culturels au sein du SeGEC, nous explique leur rôle en page 7. Ils seront en contact privilégié avec les enseignants impliqués dans les projets et avec ceux qui, sur base volontaire, sont ou seront les « relais PECA » auprès des écoles de leur ressort.

« Il y a un formidable enjeu de décloisonnement, souligne Mme Detry : *à la fois entre l'école et le monde culturel et entre les matières, parce que le PECA concerne toutes les matières et multiplie les portes d'entrée des apprentissages. Ça va pouvoir s'implanter chez tous les enseignants : qu'ils se sentent tous concernés par le PECA ! Ce sera un des rôles des référents culturels, qui devront pointer les points d'accroche avec le PECA dans les domaines d'apprentissage, et aideront les enseignants à les activer, à y voir un intérêt réel. »*

L'ossature du PECA se met donc en place. Il reste maintenant à faire vivre ce parcours d'éducation culturelle et artistique souhaité pour chaque enfant et ado passant par le tronc commun. Avec comme priorité, du côté du Ministère, de toucher les écoles qui, pour une raison ou une autre, ont peu l'occasion de faire gouter à leurs élèves les richesses de la création.

Saisir la balle au bond

Un « cadastre » a donc été établi par l'Administration, sur base de la participation récente des écoles à des projets culturels subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, comme les résidences d'artistes par exemple. Un cadastre à prendre avec des pincettes, des enseignants et leurs classes pouvant être très actifs en matière artistique et culturelle en-dehors du cadre de ces projets. Mais il pourra aider les plateformes PECA dans leurs prochaines orientations...

Pour aider les enseignants à se lancer dans l'aventure, la Fédération Wallonie-Bruxelles propose trois projets-pilotes (lire en page 7). Par ailleurs, nos lecteurs trouveront en page 5 des informations sur plusieurs projets « estampillés » PECA, sur la Boite à outils Culture qui sera diffusée en octobre), et sur le Centre de documentation PECA [2] qui, entre autres fonctionnalités, recense les opérateurs culturels/artistiques par domaine artistique, type d'opérateur, province et localité.

Par ailleurs, la page Facebook du PECA présente les dernières actualités et relaie des vidéos de pratiques inspirantes identifiées dans les écoles [3]. ●

Didier CATTEAU

Trois projets-pilotes, pour se lancer

Pour les aider à se lancer, trois propositions sont faites aux établissements organisant de l'enseignement maternel et/ou primaire, ou secondaire artistique à horaire réduit. Il s'agit de construire un projet PECA conjointement avec un opérateur culturel/un artiste de leur zone d'enseignement.

Les subventions seront prioritairement accordées aux écoles considérées en « zone blanche », soit celles qui ont été identifiées comme n'ayant pas bénéficié d'une activité culturelle subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles au cours des deux dernières années scolaires.

Le PECA s'implémentant progressivement, une seconde priorité sera accordée aux projets visant des classes allant de la maternelle (y compris classe d'accueil) à la 3e primaire.

Par essais et bonheurs

Le projet *Par essais et bonheurs* vise l'organisation d'activités mettant les élèves en contact avec des expressions ou productions artistiques/culturelles variées, dans une optique de sensibilisation, d'initiation ou de pratique active. Des croisements avec les disciplines scolaires sont recommandés, de même que la multidisciplinarité. Les activités seront menées de janvier à juin 2022, durant le temps scolaire, et seront le fruit d'une collaboration entre une école, un opérateur culturel et le consortium de la zone d'enseignement.

Animatik'Art

Le projet *Animatik'Art*, quant à lui, vise l'organisation d'activités mettant les élèves en contact avec des expressions ou productions relevant de la danse, de l'expression corporelle ou des arts circassiens. Il s'agit de valoriser le corps comme vecteur de créativité, de travailler sur l'ancrage corporel, le mouvement, le rythme, l'écoute et le respect de soi et des autres, le bien-être, la cohésion de groupe... Il s'adresse particulièrement, mais pas exclusivement aux classes de maternelle. Là aussi, le calendrier prévoit des activités de janvier à juin 2022, également en collaboration.

Patchwork

Le troisième cadre dans lequel inscrire son projet PECA a été baptisé *Patchwork*. Il concerne les quatre domaines artistiques enseignés dans les académies : musique, danse, arts de la parole, arts plastiques. Les projets peuvent toucher à ces domaines de manière concomitante ou isolément, mais la multidisciplinarité est à privilégier. Ces projets sont à construire entre une école et un binôme constitué soit d'un enseignant d'académie et d'un opérateur culturel ou artiste, soit de deux professeurs issus d'académie(s), chaque fois avec accompagnement du consortium de la zone territoriale de son école. Il s'agira là de prévoir une activité unique d'une durée de deux heures comportant nécessairement une dimension pratique.

Candidatures à rentrer pour le 1er octobre pour les deux premiers projets-pilotes et pour le 1er décembre pour *Patchwork*. Les détails dans la circulaire 8219 (www.enseignement.be/circulaires). ●

D. C.

Coordonner l'offre culturelle

Un consortium d'opérateurs culturels a été créé dans chaque zone d'enseignement, pour faciliter les projets PECA.

Fin 2020, la Fédération Wallonie-Bruxelles a désigné les dix opérateurs chargés de piloter le travail des consortiums d'opérateurs culturels mis en place dans chacune des zones d'enseignement. Explications avec les responsables des consortiums de Wallonie picarde et de Namur.

Dans les arrondissements de Tournai, Ath et Mouscron, l'ASBL Culture.Wapi coordonne les acteurs culturels depuis 10 ans, si bien que son assemblée générale a proposé qu'elle pilote le projet PECA. Inês Mendes dirige l'ASBL depuis mars 2021 : *« Avec le PECA, on répond pleinement à notre objectif premier de faire des liens, de créer des ponts entre tous les acteurs culturels de la région »*.

Avec ses collègues Esther Mars et Pauline Deroubaix, elle coordonne un travail de *« réseautage »*, *« avec des méthodes collaboratives qui facilitent le dialogue, pour dépasser les clivages entre secteurs culturels, entre institutions, entre disciplines artistiques. »* Avec pour objectif de *« co-construire une réflexion commune sur le territoire »*.

« Partir des besoins »

Cette philosophie de co-construction est appliquée au PECA, *« formidable occasion de fédérer les acteurs culturels »*. Culture.Wapi a donc organisé fin 2020 une dizaine de rencontres avec ces derniers, pour établir un diagnostic territorial de la culture à l'école. *« C'est bien la vision qu'en a le monde culturel, qu'on doit maintenant confronter avec la vision qu'en ont les acteurs de l'enseignement »*, précise Mme Mendes.

Ce diagnostic a mis en lumière la richesse de ce qui se fait déjà, mais aussi les difficultés des opérateurs culturels ou des écoles. *« Ce qui nous manque aujourd'hui, c'est le regard des enseignants »*, ajoute Mme Mendes, impatiente de voir arriver les référents culturels recrutés au sein des réseaux (lire ci-contre).

Ce diagnostic a révélé dix thématiques, prises en charge par quatre cellules de travail. La première élabore des répertoires : des opérateurs culturels, des artistes, des écoles, des projets et des ressources partagées. La deuxième permet aux opérateurs culturels de mieux se connaitre et de faciliter les collaborations. La troisième sert la cocréation de la plateforme PECA articulant l'implication des enseignants, des artistes et des opérateurs culturels. Et la quatrième réfléchit en *« mode projet »* à la répartition des moyens, 51 % des subventions accordées aux consortiums devant financer des projets PECA.

Le défi est de taille : *« Amener une couche supplémentaire de directives PECA, on sait que ce sera compliqué. Pour les écoles, mais aussi pour les opérateurs, qui se demandent comment détacher leurs animateurs alors qu'ils n'ont déjà pas le temps d'aller frapper à la porte des enseignants qui eux, sont concentrés sur les programmes à voir... »*

« On va donc partir des besoins croisés de l'école, et du monde culturel. On aimerait devenir ce facilitateur pour le monde scolaire, de sorte que les portes du milieu culturel soient faciles à ouvrir, tout en lui amenant ce qui pourrait lui manquer : du temps, un artiste, un professeur d'académie, un animateur, une méthodologie... L'idée est de mettre en place les projets à partir de janvier 2022. En n'ayant pas peur de commencer par de petites explorations... »

Avec une philosophie très claire : développer des partenariats entre acteurs culturels, multiplier ce qui se fait déjà, documenter les projets pour qu'ils puissent être *« réutilisés »* par d'autres, inscrire les projets dans la durée. Et surtout faire vivre des expériences irréversibles de coopération.

« On vient avec des propositions, l'enseignant décide »

Dans la zone de Namur (arrondissements de Namur, Dinant et Philippeville), c'est

Boite à outils Culture
L'équipe chargée du PECA à la Fédération Wallonie-Bruxelles finalisera cet automne une réédition augmentée de la Boite à outils Culture, qui présentera 34 outils pédagogiques permettant de mener des projets artistiques ou culturels. Elle sera téléchargeable via www.culture.be

Centre documentaire
Le Centre documentaire du PECA (www.culture-enseignement.cfwb.be) présente un répertoire des opérateurs culturels, une liste des écoles de Fédération Wallonie-Bruxelles, des ressources et informations pratiques, ainsi que des exemples de projets inspirants illustrant la diversité culturelle et artistique. Ses fonctionnalités sont détaillées sur la vidéo accessible via https://youtu.be/4n2Laui9Cu8. Il sera peu à peu doté d'une dimension plus interactive facilitant le croisement de l'offre culturelle et de la recherche d'activités.

Vitrine « chanson et musique »
Organisée par la Direction de la Diffusion de l'Administration générale de la Culture, la Vitrine Chanson et Musique jeune public (4 au 6 octobre, à Bruxelles) promeut des spectacles de chanteurs ou musiciens soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle permet de découvrir en avant-première des spectacles aidés financièrement dans le cadre du programme Spectacles à l'école. Inscriptions gratuites (sur réservations via elias.jenkins@cfwb.be).

Estampillé PECA
Les circulaires 8223 et 8224 évoquent en détail deux opérations de la Cellule Culture-Enseignement estampillées PECA. *Mon Patrimoine Revisité*, destinée aux classes de 1re à la 3e primaire, est une collaboration avec des musées et centres culturels. *Créa-lisons* s'adresse aux classes de 3e maternelle et 1re primaire et se centre sur le livre.

PointCulture qui pilote le consortium. Bruno Hilgers, responsable du Service éducatif et référent PECA : *« La première chose a été de se fédérer entre opérateurs culturels des trois arrondissements. Une des grandes forces du projet PECA, c'est d'avoir voulu travailler prioritairement vers les écoles qui n'ont pas beaucoup de contacts avec les opérateurs culturels. »*

« On a donc rédigé un plan d'action qui prévoit d'étoffer le cadastre des zones dans lesquelles les écoles ont moins de contact avec les opérateurs culturels. Céline Laffineur, cheville ouvrière du consortium, prépare un répertoire des opérateurs culturels, le plus exhaustif possible, centré sur le fondamental (pour le secondaire, ça viendra après), et qui sera disponible fin de l'automne. »

« Même si le PECA n'a pas encore de balises clairement définies, un enseignant qui souhaite se lancer dans un projet est plus légitime aujourd'hui pour le faire. S'il y avait des freins dans son école pour dégager du temps, avoir des autorisations, c'est une porte supplémentaire pour se lancer ! Et ça aidera aussi les opérateurs culturels à mettre des projets en place. »

Les contacts avec les référents culturels désignés au sein des réseaux commenceront cet automne. *« Une des énormes forces du PECA, ce sont les contacts beaucoup plus faciles avec le monde scolaire, grâce à ces référents culturels puis avec les enseignants-relais dans les écoles. Parce que le bénéficiaire final, c'est l'élève. Nous, on vient vers le monde scolaire avec des propositions, mais c'est bien l'enseignant qui décide ! »*

« La logique d'avoir des interlocuteurs, de travailler sur les zones blanches, et de pousser les gens à se coordonner, ce sont vraiment trois éléments extrêmement positifs dans ce projet ! » ●

Propos recueillis par
Didier CATTEAU

Des référents culturels dans chaque réseau

Chaque réseau d'enseignement a pu engager des conseillers pédagogiques qui seront dès cette rentrée les référents culturels des écoles situées dans leur périmètre d'action.

Emmanuelle Detry, qui a suivi tout le processus menant à la création du PECA, coordonne l'équipe de dix référents culturels du SeGEC (cinq pour le fondamental et autant pour le secondaire). Elle nous explique leur rôle.

« Les référents culturels seront liés à une zone géographique, et donc en lien avec le consortium de cette zone. Ils auront une mission d'accompagnement des demandes des écoles, pour l'identification des besoins et la concrétisation des projets. Ce seront avant tout des facilitateurs, qui feront le lien entre les écoles et les propositions des consortiums. »

En lien avec les programmes et avec les contrats d'objectifs

« Ils travailleront aussi le lien entre les programmes du SeGEC et les projets du PECA. Et pourront par exemple faire des propositions rencontrant les besoins identifiés par les équipes éducatives dans les contrats d'objectifs de leurs écoles. Quand un projet artistique touche une autre discipline, les référents culturels pourraient aussi travailler en collaboration avec le conseiller pédagogique de cette discipline... »

« Cette articulation du PECA avec les programmes et avec les contrats d'objectifs peut sembler complexe, parce qu'on peut y voir du travail en plus. C'est là que le référent culturel intervient, avec ses connaissances, pour alléger le travail et faire en sorte que les enseignants puissent se consacrer au maximum à l'encadrement des élèves. C'est une aide aux enseignants, pour qu'ils puissent se concentrer sur les élèves ! » Les référents culturels ayant un grand nombre d'écoles dans leur périmètre d'action (parfois jusqu'à plus de 200, dans le fondamental, notamment), ils pourront s'appuyer sur des enseignants qui, au sein des écoles, sont déjà les moteurs de projets culturels et/ou sur des enseignants qui, sur base volontaire, deviendront des « relais PECA ».

Reconnaitre ce qui se fait déjà, lever les freins où il y en a

Pour Mme Detry, *« il faut éviter de donner l'impression à ceux qui font déjà très bien ce type de projets qu'on n'a pas vu ce qu'ils font ! Il y a même sans doute moyen parfois de les soulager parce que certains enseignants donnent énormément dans ce type de projets et peuvent s'essouffler, parce qu'ils sont seuls à la barre. Le rôle des référents à leur égard sera de reconnaitre et répercuter ce qu'ils font ! »*

D'un autre côté, *« là où personne ne prend ces projets en charge, à cause des freins qui peuvent être variés, le rôle des référents sera d'ouvrir des portes, de montrer comment, en intégrant tel ou tel projet, telle partie du programme, telle compétence, est activée. Lever ces freins sera aussi un des grands rôles des référents, en bonne collaboration évidemment avec les opérateurs culturels. »* ●

Propos recueillis par
D. C.